



UNIL | Université de Lausanne

Faculté des sciences  
sociales et politiques

# **Synthèse du Rapport de l'auto-évaluation des cursus en Psychologie**

**- Master -**

Lausanne, Février 2011

Au cours de l'année 2010, l'Institut de Psychologie de la Faculté des sciences sociales et politiques a conduit une auto-évaluation de ses deux cursus (Bachelor et Master). Le processus d'auto-évaluation a créé une dynamique réflexive impliquant l'ensemble des membres l'Institut de Psychologie. Une visite d'experts est venue apporter un regard externe sur le travail effectué par la commission d'auto-évaluation et les conclusions auxquelles elle a abouti. L'élaboration du rapport d'auto-évaluation s'achève avec cette synthèse.

## ***Bilan global selon le rapport de la commission***

### **Points forts**

Le point fort du Master en psychologie de l'Unil repose grandement sur sa structuration en majeure-mineure, permettant aux étudiants de se construire un **profil personnalisé**. Selon l'avis de tous les interlocuteurs interrogés, la combinaison majeure-mineure est à conserver.

Malgré la déclinaison en majeures du Master, l'Unil offre un seul cursus de Master en dépit de la spécialisation possible.

Les orientations (majeures) proposées sont, pour la plupart d'entre elles, **uniques dans le paysage suisse-romand ou suisse**. L'Unil est en effet la seule université à proposer un cursus permettant une ouverture sur la psychologie de la santé dans sa dimension qualitative, la psychosociologie clinique et la gérontologie psychosociale. De plus, il faut souligner que l'Unil est la seule des universités romandes à proposer une orientation psychanalytique pour l'enseignement de la psychopathologie. Enfin, la Consultation de l'enfant et de l'adolescent et la Consultation proposée dans la majeure Psychologie du Conseil et de l'Orientation, comme la Consultation psychologique pour personnes âgées, forment les étudiants à leur futur emploi, en développant leurs compétences pratiques.

La possibilité de combinaison entre les majeures et les mineures peut néanmoins être considérée comme un point délicat, dans la mesure où le Master ne présente pas une identité clairement identifiée par les partenaires internes comme externes.

### **Aspect à développer**

La procédure d'auto-évaluation a permis de mettre en évidence trois grands axes à développer et qui feront l'objet de mesures visant une amélioration à plus ou moins brève échéance (*détaillées dans le plan d'actions*).

#### *Du point de vue du contenu et de l'organisation :*

- Le Master est avant tout défini par ses majeures/mineures. Une identité propre au cursus s'est révélée en partie problématique.
- Les objectifs du cursus en terme de connaissances et de compétences ne sont pas définis selon le Cadre national de qualifications pour le domaine des hautes écoles suisses.
- Les objectifs et connaissances acquises dans chacun des cours ne sont pas suffisamment clairs et ne possèdent pas de cadre de définition commun.
- Certaines insuffisances au niveau des contenus ont été mis à jour, notamment dans les orientations n'étant pas représentées par un professeur. Il est essentiel de conserver le regard multiple proposé dans le cursus.

Du point de vue du fonctionnement du cursus et de l'approche pédagogique :

- Il n'y a pas de possibilité pour les étudiants d'accomplir un stage à long terme reconnu par des crédits.
- L'articulation entre théorie et pratique n'est pas assez exposée dans le cursus.
- La répartition des travaux de mémoire pourrait être distribuée de façon plus équitable entre les enseignants.

Du point de vue ressources humaines :

- Il n'existe aucune structure spécifique visant à assurer la coordination des majeures/mineures

### **Points de vue et recommandations des experts**

L'expertise interne et externe s'est effectuée sur la base du rapport d'auto-évaluation et d'une visite d'une journée conduite avec, entre autres, les membres de la commission. Cette journée a permis des échanges constructifs entre les différents interlocuteurs.

Les experts internes à l'Université, jugeant la procédure, ont constaté qu'elle a parfaitement respectée la démarche autoréflexive et participative. Ils font toutefois mention d'améliorations à apporter au plan d'action.

Les experts externes, le professeur Adrian Bangerter (Université de Neuchâtel) et M. Rudolf Nägeli (Fédération Suisse des Psychologues), ont analysé plus particulièrement la réflexion qu'a porté l'Institut sur son cursus de Master. Ils ont relevé les aspects suivants :

#### **Points forts**

- **Diversité de champs** de la psychologie.
- Diversité des **approches épistémologiques** (par exemple en psychothérapie, représentation des approches psychanalytique et cognitivo-comportementale).
- Accent mis sur les champs d'**application professionnelle** (clinique, conseil et orientation, gérontologie, etc.), conjugué avec une volonté de réflexion sur les pratiques professionnelles.

#### **Aspects à développer**

L'aspect majeur à développer est la définition d'une **vision claire et fondatrice** qui serait à la base d'une stratégie de développement à long terme (identité, missions, spécificités de l'Institut par exemple). Elle permettrait de résoudre le manque d'articulation cohérente entre les points forts.

Du point de vue du contenu et de l'organisation :

- La structure du plan d'études (combinaison de 6 majeures et 11 mineures) est considérée comme trop compliquée. Elle serait à simplifier car elle est à l'origine de certains des problèmes soulevés dans le rapport. Les experts invitent même l'Institut à étudier la possibilité d'abandonner cette structure plutôt que de l'adapter.

Les autres aspects à développer du rapport ont globalement été confirmés par les experts.

Aux yeux des experts, le plan d'action, mériterait plus d'articulation également, ce qui serait facilité par cette vision générale et permettrait de se prononcer sur sa faisabilité. Les échéances sont jugées trop vagues – des dates limites de réalisation devraient être clairement indiquées.

### ***Réactions de la commission d'auto-évaluation et de la Faculté***

Sur de nombreux points, la commission est en accord avec les points confirmés et/ou relevés par les experts. La commission d'auto-évaluation, la commission d'enseignement de la filière et la Direction de l'Institut ont pris bonne note des considérations des experts. Des dispositions pour réfléchir aux changements à introduire dans le cursus ont été élaborées. La commission d'auto-évaluation a, par ailleurs, revu son plan d'action pour l'organiser et clarifier la vision de l'Institut.

La Commission de l'enseignement a, de son côté, déjà mis sur pied plusieurs groupes de travail chargés de s'occuper des points du plan d'action. Un groupe de travail qui oeuvrait déjà sur la question de l'insertion des stages dans le cursus sera intégrée au processus.

## Plan d'action pour le cursus de Master

Objectifs	Actions	Moyens	Echéances
Identifier les connaissances et compétences acquises durant le cursus	Spécifier les objectifs du cursus selon le cadre national de qualification	Le Décanat saisit la Commission de l'Enseignement de filière pour une modification des plans d'étude et des descriptifs de cours <i>Plan d'études et descriptifs de cours</i>	Dès la rentrée 2013
	Etablir un cadre de définition des compétences et connaissances acquises dans chacun des cours	Le Décanat saisit la Commission de l'Enseignement de filière pour une modification des plans d'étude et des descriptifs de cours <i>Plan d'études et descriptifs de cours</i>	Dès la rentrée 2013
Travailler la cohérence et l'identité du Master ainsi qu'améliorer la coordination au niveau du Master	Clarifier l'identité du Master à l'interne en fonction du nombre et de la pertinence des majeures	Le Décanat saisit la Commission de l'Enseignement de filière pour créer un groupe de travail ou La Commission de l'Enseignement met sur pied un groupe de travail en coordination avec le bureau de l'IP <i>Rapport du groupe de travail</i>	2012
	Réfléchir à un fonctionnement ou à une structure permettant la coordination au niveau des majeures / mineures	Le Décanat saisit la Commission de l'Enseignement de filière <i>Rapport de la commission d'enseignement</i>	Rentrée académique 2014

	Sensibiliser les enseignants aux problèmes des redondances entre les cours	Le Décanat saisit la Commission de l'Enseignement de filière pour créer des groupes de travail au sein et entre les majeures afin d'identifier les cours semblables et encourager les enseignants à échanger sur leurs contenus <i>Rapport du groupe de travail</i>	Mise en place dès 2011
	Renforcer l'articulation entre théorie et pratique dans les cours qui s'y prêtent	Le Décanat saisit la Commission de l'Enseignement pour évaluer s'il y a un manque réel au moyen du questionnaire d'évaluation des enseignements établi par le CSE. Le cas échéant, la CE rend attentifs les enseignants à illustrer la matière théorique et, selon le besoin, veille à mettre sur pied des ateliers pour les enseignants en collaboration avec le CSE. Un groupe <i>Refonte du Master</i> est déjà au travail. <i>Ajouter une question spécifique au questionnaire Bilan fait par la commission de l'enseignement</i>	Mise en place dès 2012
	Insérer des stages dans le cursus	La Commission de l'Enseignement met sur pied une commission des stages. Un groupe travaille sur cette question depuis plus d'une année déjà. <i>Plan d'études</i>	Rentrée académique 2013
	Veiller à garder l'adéquation entre l'offre de formation et la réalité du terrain	Le Décanat saisit la Commission de l'Enseignement de filière <i>Bilan établi par la commission d'enseignement</i>	Mise en place dès 2011
	Informers les partenaires extérieurs sur les contenus du Master ainsi que sur les compétences acquises	Les responsables de majeure prennent contact avec les partenaires extérieurs <i>Brochure ou flyer d'information</i>	Dès la clarification de l'identité du Master accomplie 2013

Améliorer les conditions d'encadrement des mémoires	Examiner la distribution des mémoires entre les professeurs et, en cas d'inégalités importantes, réfléchir à de nouvelles solutions	Le Décanat saisit la Commission de l'Enseignement de filière pour étudier une possibilité de modulation du cahier des charges des enseignants et à soumettre en retour un projet au Décanat qui devra se prononcer <i>Proposition commission d'enseignement</i>	Mise en place dès 2012
---	---	--	------------------------